

Conditions générales de vente

1. Champ d'application

Seules s'appliquent à la relation d'affaires entre ARTISET et l'acheteur les conditions générales de vente suivantes, dans leur version en vigueur au moment de la commande. ARTISET ne reconnaît pas les conditions divergentes de l'acheteur, sauf si ARTISET a expressément approuvé leur validité par écrit.

2. Commandes

En principe, toutes les commandes sont fermes.

3. Licences pour les instruments de gestion d'entreprise

Les licences se basent sur un tarif forfaitaire annuel. La licence est facturée dans les cinq jours ouvrables suivant la commande. La facture annuelle est ensuite émise tous les mois de janvier. Les commandes passées à partir du 1^{er} octobre sont facturées en janvier de l'année suivante.

Le set de licences est valable pour un établissement / une institution. La transmission des données d'accès à des tiers n'est pas autorisée.

Le set de licences peut être résilié au 31 décembre avec un préavis de trois mois. La résiliation doit être notifiée par écrit.

Commandes de clients des domaines fiduciaire et informatique:

Toute autre utilisation des licences est considérée comme utilisation spéciale. Si le produit sous licence est utilisé par plusieurs établissements/institutions, des formes de rémunération distinctes s'appliquent. Ces commandes font l'objet d'un examen particulier et sont soumises à l'approbation d'ARTISET.

4. Indications relatives aux prix

Tous les prix comprennent la taxe sur la valeur ajoutée légalement applicable, hors frais de port et d'emballage. Les tarifs indiqués s'appliquent sous réserve d'éventuelles modifications de prix.

5. Conditions de paiement

30 jours net à compter de la date de facturation.

6. Droit applicable et for juridique

Le droit applicable est le droit suisse. Le for juridique exclusif pour tout différend découlant de la présente relation d'affaires est Berne.